

Décision

Générale

colonial

Décision n° 674 09/07/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 juillet 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un passage de retour par anticipation pour Madagascar est accordé à Mne Rako-toarijaona, épouse d'un comptable contractuel en service aux P.T.T. Un réquisition de passage par voie aérienne Djibouti-Tananarive sera délivrée à l'intéressé qui voyagera accompagnée de ses deux enfants âgés respectivement de trois et quatre ans.